



Commune
d'AMPUS

Envoyé en préfecture le 26/01/2017

Reçu en préfecture le 26/01/2017

Affiché le

Reçu en préfecture

ID : 083-218300036-20170124-2017DELIB04-DE

Délibération N°2017-04

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 24 JANVIER 2017

L'an deux mil dix-sept, le vingt-quatre janvier, à 20 heures 30,
Le Conseil Municipal de la Commune d'AMPUS, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Hugues MARTIN, Maire.
Présents : Mmes, MM. Raymond BORIO, Aude ABIME, Nathalie PEREZ LEROUX, Alain POILPRÉ, Roger MALAMAIRE, Roland NARDELLI, Nadine MARION, Virginie MICHEL, Nathalie FORESTIER, et Fabien MICHEL.

Excusés : Bertrand STELZ, représenté par Hugues MARTIN
Maylis COSTAMAGNO, représentée par Nadine MARION

Absents : Laurence COLLADO, Siegfried JAEGER

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil : Aude ABIME

Nombre de membres en exercice : 15 Nombre de membres présents : 11 Nombre de Suffrages exprimés : 13

TRAVAUX DE REFECTION DES TOITURES DES BATIMENTS COMMUNAUX: MODIFICATION DEMANDE DE RESERVE PARLEMENTAIRE

Le Maire rappelle que par délibération n° 2016-093 du 06 décembre 2016, le Conseil Municipal a décidé de réaliser des travaux de réfection des toitures de l'hôtel de ville et du garage "Mouret" situé à Lentier pour un montant total de 23 307.00€ HT soit 27 968.40€ TTC, et de solliciter une subvention dans le cadre de la réserve parlementaire auprès de Monsieur Olivier AUDIBERT-TROIN, Député du Var.

Le Maire informe le Conseil Municipal que la demande de subvention a été réalisée le 23 Décembre 2016 pour un montant de 16 315.00€ soit 70% du montant HT des travaux. Après analyse de notre dossier, le cabinet parlementaire nous a informé que le montant de subvention sollicité ne pouvait pas dépasser 50% du montant HT du projet.

Le Maire propose donc de solliciter auprès de Monsieur Olivier AUDIBERT-TROIN, Député du Var, une aide financière d'un montant de 11 653.50€ soit 50% du montant HT des travaux, au titre de la réserve parlementaire 2017.

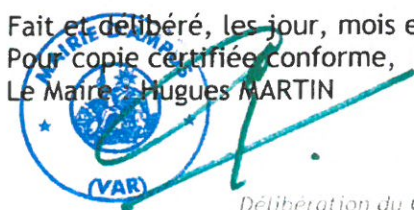
Le Conseil Municipal, oui l'exposé du Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité,

- SOLLICITE auprès de Monsieur le Député Olivier AUDIBERT-TROIN une aide financière d'un montant 11 653.50€ pour la réfection des toitures des bâtiments communaux dans le cadre de la réserve parlementaire,
- PRECISE que les crédits seront inscrits au B.P. 2017,
- HABILITE le Maire ou un Adjoint à signer tout document à intervenir.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme,

Le Maire, Hugues MARTIN



Délibération du Conseil Municipal d'Ampus N° 2017-04





Bienvenue
sur votre plateforme
BL échanges sécurisés



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Mairie de Ampus

Utilisateur : MARTIN HUGUES

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Deliberations
Numéro de l'acte:	2017DELIB04
Date de la décision:	2017-01-24 00:00:00+01
Objet:	TRAVAUX DE RÉFECTION DES TOITURES DES BÂTIMENTS COMMUNAUX : MODIFICATION DEMANDE DE RÉSERVE PARLEMENTAIRE
Classification matières/sous-matières:	7.5
Identifiant unique:	083-218300036-20170124-2017DELIB04-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
083-218300036-20170124-2017DELIB04-DE-1-1_0.xml	text/xml	877
nom de original:		
2017-04 Travaux de rÃ©fection des toitures des batiments communaux modification demande de rÃ©serve parlementaire.pdf	application/pdf	462973
nom de métier:		
083-218300036-20170124-2017DELIB04-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	462973

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	26 janvier 2017 à 17h50min54s	Dépôt initial
En attente de transmission	26 janvier 2017 à 17h54min02s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	26 janvier 2017 à 17h54min02s	Transmis au MIOCT
Acquittement reçu	26 janvier 2017 à 17h54min19s	Recu par le MIOCT le 2017-01-26

